

CHAMPIONNAT 3 BANDES ET A LA BANDE 2026/2027

CATEGORIE « LOISIRS »



Le championnat 3 bandes et à la bande pour la saison 2026 / 2027 sera composé des clubs suivants :

ANTONNIERE 1

SAINTE JAMME

ANTONNIERE 2

CERANS 1

CERANS 2

REQUEIL

LAVAL

E B M

INSCRIPTION

Une participation de 25 € est demandée à chaque équipe engagée. Chèque à rédiger à l'ordre
du « Billard de l'Antonnière » et à adresser par courrier à :

Billard de l'Antonnière

1 rue de La Paille

Salle multisport

72650 La Milesse

LA COMPETITION

Nouveauté :

Chaque équipe sera composée d'1 joueur de 3 bandes et de 3 joueurs pour la bande ; un même joueur pourra jouer aux 3 bandes puis à la bande (exemple d'un club qui a peu d'effectif).

Chaque club devra désigner un responsable d'équipe (**merci à chaque responsable d'équipe de me communiquer un n° de tél. fixe et/ou portable**)

Les matchs commenceront par le 3 bandes ou par la bande (arbitrage assuré par les 2 autres joueurs).

Il y aura tirage à la bande pour savoir qui commence (tant aux 3 bandes qu'à la bande).

Les matchs se disputeront sur 50 reprises maxi (tant aux 3 bandes qu'à la bande).

Le temps d'échauffement avant chaque partie est fixé à 5 mn.

Il n'y aura pas de montée ni de descente de catégorie en cours de saison ; La régularisation se fera en début de prochaine saison, ★ sauf pour les nouveaux joueurs (un joueur qui descend de catégorie est considéré comme nouveau joueur).

Le handicap des « nouveaux joueurs » sera revu après 3 matchs joués ou 2 matchs gagnés (moyenne générale sur les matchs) et ils joueront alors avec le handicap déterminé en fonction de cette moyenne jusqu'à la fin de la saison.

Catégories et Handicaps aux 3 bandes (maxi 50 reprises)			Catégories et Handicaps à la bande (maxi 50 reprises)		
Catégorie	Moyenne	Handicap	Catégorie	Moyenne	Handicap
R3	De 0,000 à 0,200	8 pts	R3	De 0,00 à 0,60	25 pts
R2	De 0,201 à 0,260	11 pts	R2	De 0,61 à 0,70	31 pts
R1	De 0,261 à 0,320	14 pts	R1	De 0,71 à 0,80	38 pts
N3B	De 0,321 à 0,380	17 pts	N3B	De 0,81 à 1,00	45 pts
N3A	De 0,381 à 0,460	21 pts	N3A	De 1,01 à 1,20	55 pts
N2	De 0,461 à 0,540	25 pts	N2	De 1,21 à 1,50	68 pts
N1	> ou = à 0,541	29 pts	N1	> ou = à 1,51	85 pts

Pour les nouveaux joueurs de 3 bandes ou à la bande, il appartient à chaque président de club de positionner ces joueurs à leur juste valeur.

Chaque année, chaque joueur aura un handicap correspondant à sa moyenne réalisée l'année précédente. Cas particulier des joueurs n'ayant participé qu'à 2 matchs sur toute la saison : ils garderont le handicap de l'année précédente.

Tout joueur affilié à la Ligue des Pays de Loire ou dans tout autre Ligue devra jouer, au minimum, dans sa catégorie (3 bandes et à la bande).

Un récapitulatif de classement des joueurs des clubs du championnat sera communiqué à tous les clubs chaque année.

ORGANISATION DES RENCONTRES

Les rencontres sont prévues en matchs aller/retour. Elles débiteront le 30/09/2026 pour se terminer le 31/03/2027. (Les matchs aller devront être terminés fin décembre 2026, afin d'avoir un classement à la mi-saison).

Elles auront lieu de préférence le MERCREDI à 14 H 30.

Un calendrier des rencontres sera adressé à tous les clubs participants.

La date pourra, d'un commun accord entre les clubs, être déplacée et le match joué obligatoirement avant la prochaine rencontre, faute de quoi le match sera perdu pour l'équipe qui ne pourra pas jouer dans ce délai

Les équipes pourront se mettre d'accord sur la liste nominative des joueurs pour chaque rencontre (pour essayer, dans la mesure du possible, de trouver une équité de niveau).

Notre championnat est avant tout une compétition amicale (je rappelle que si un joueur est sur le point de faire une faute de bille, l'arbitre ou l'autre joueur, voir un spectateur, doit intervenir avant qu'il ne joue, que ce soit aux 3 bandes ou à la bande)

Dans le cas où aucun joueur n'a réussi à faire la totalité de ses points en 50 reprises (3 bandes) :

1^{er} exemple : match R2 (11 points) contre R1 (14 points)

Résultat du match : R2 fait 9 points, soit 82 % de son handicap

R1 fait 10 points, soit 71 % de son handicap

R2 gagne le match, son

pourcentage de réussite est > à R1

2^{ème} exemple : match R2 (11 points) contre R1 (14 points)

Résultat du match : R2 fait 8 points, soit 73 % de son handicap

R1 fait 11 points, soit 79 % de son handicap

R1 gagne le match, son

pourcentage de réussite est > à R2

La même logique sera retenue pour la bande.

FEUILLE DE MATCH

Chaque équipe est composée d'1 joueur pour le 3 bandes et de 3 joueurs pour la bande.

Les matchs opposent les joueurs en fonction de leur moyenne et handicap.

L'ordre des matchs est laissé à la diligence des 2 responsables d'équipe (en principe par ordre de valeur).

Les matchs se déroulent selon les règles du Billard français. A la fin de la rencontre, un exemplaire de la feuille de match est remis au responsable de l'équipe « visiteurs », un autre sera très rapidement envoyé, dès le lendemain du match à l'adresse mail suivante : billardph72@gmail.com

RÉSULTATS et CLASSEMENT

Un match gagné vaut 3 points, un match nul 1 point et un match perdu 0 point.

Si une équipe gagne 4 à 0 à domicile, elle bénéficiera d'un bonus d'1 point ; si une équipe gagne 4 à 0 à l'extérieur, elle bénéficiera d'un bonus de 2 points.

Le classement sera adressé à tous les clubs après chaque rencontre.

RESPONSABLE

Philippe HUBERT

Tél : 02/43/25/50/04 ou 06/06/51/87/62

Mail : billardph72@gmail.com

ADJOINT

Joël TACHOT

Tél : 06/19/38/64/91

Mail : joel.tachot@sfr.fr